



**REPUBLIQUE  
FRANCAISE**  
DEPARTEMENT A.H.P  
COMMUNE DE MALIJAI

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MALIJAI**

**Séance du 28 mars 2023**

**Objet : Demande de subvention CAF Séjour Club Jeunes été 2023**

L'an deux mille vingt et trois et le 28 mars à 18 heures 30,  
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit  
par la loi, dans la mairie de la commune, sous la présidence de Madame Sonia FONTAINE,  
Maire.

Présents : Mesdames FONTAINE Sonia, KERBOUA Yasmina, AILLAUD Marion, MOUREN  
Sylvie, HUBERT Armelle, AILLAUD Karine et Messieurs GONCALVES Gilles, MUNOZ  
Estéban, DURAND Thierry, BONO Vicente, HOLIET Samuel, VARCIN Alexandre.

Absents excusés : Mmes ROBERT Carole, BERNARD Myriam, MIOTTO Lucie, BIANCO  
Maryline, Mrs DEYE Manuel, CHAMBRE Emmanuel, AKLA Mohammed.

Procurations : M. CHAMBRE Emmanuel a donné procuration à Mme MOUREN Sylvie.

M. MUNOZ Estéban a été désigné Secrétaire de Séance conformément à l'article L 2121-15  
Code des Collectivités Territoriales.

REÇU EN PREFECTURE

le 29/03/2023

Application créée par E-legalbox.com

99\_DE-004-210401089-20230328-2023\_03\_17-

Conseil Municipal du 28 mars 2023

Délibération n° 2023/03/17

**OBJET : Demande de subvention CAF Séjour Club Jeunes été 2023**

Le Club Jeunes envisage de proposer un séjour de 3 jours à Ginasservis en juillet 2023.

Ce séjour est subventionnable par la CAF. Madame le Maire propose de solliciter une subvention selon le plan de financement suivant :

| DEPENSES     |                | RECETTES |                |
|--------------|----------------|----------|----------------|
| Hébergement  | 1500           | Familles | 540            |
| Transport    | 627.28         | Commune  | 317.45         |
|              |                | CAF      | 1269.83        |
| <b>TOTAL</b> | <b>2127.28</b> |          | <b>2127.28</b> |

OUI cet exposé, le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve le projet de séjour,
- approuve le plan de financement exposé,
- autorise Mme le Maire à effectuer les démarches pour solliciter ces financements.

Malijai,  
Le 28 mars 2023  
Fait et délibéré, les jour, mois et an  
que dessus.  
Pour copie certifiée conforme  
Le Maire  
Sonia FONTAINE

